

Annexe 3 – Modèle de l'attestation de la déclaration par laquelle le citoyen non belge hors Union européenne qui sollicite son inscription sur la liste des électeurs en prévision des élections communales, s'engage à respecter la Constitution, les lois du peuple belge et la Convention de Sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales.

ATTESTATION

Commune de

Arrondissement administratif de

Le service population atteste que Mr/Mme(nom et prénoms), a, lors de l'introduction de sa demande d'inscription sur la liste des électeurs en prévision des élections communales, déclaré s'engager à respecter la Constitution, les lois du peuple belge et la Convention de Sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales.

Le(date)

Sceau de la commune

Signature du préposé

Vu pour être annexé à l'arrêté ministériel du

Le Ministre de l'Intérieur,

P. DEWAELE